



Épreuves uniformes au collégial

Langue d'enseignement et littérature

Résultats à l'épreuve de français 2013-2014

Février 2015

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

Coordination et rédaction

Direction de l'enseignement collégial
Direction générale de l'enseignement collégial
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Direction de l'enseignement collégial
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science
1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-8976

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.mesrs.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, 2015

ISSN 1927-5528 (En ligne)
ISBN 978-2-550-72578-7 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature au cours de l'année scolaire 2013-2014.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2013-2014, soit :

- à l'automne 2013 (18 décembre 2013),
- à l'hiver 2014 (14 mai 2014),
- à l'été 2014 (13 août 2014).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestre** de l'année scolaire 2013-2014, soit :

- à l'automne 2013 (18 décembre 2013),
- à l'hiver 2014 (14 mai 2014),
- à l'été 2014 (13 août 2014).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2013-2014
(Ensemble des épreuves)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants¹	Taux global de réussite²
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	46 184	83,3

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,7
II Structure du texte de l'élève	99,3
III Maîtrise de la langue	85,3
Nbre d'étudiants	46 184

1. Un étudiant peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2013-2014
(Ensemble des épreuves)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,3	50,7	35,7	4,2	0,1	0,0	100,0
	N	4 285	23 397	16 510	1 944	47	1	46 184
II Structure du texte de l'élève	%	43,3	40,7	15,2	0,7	0,0	0,0	100,0
	N	20 007	18 818	7 021	320	14	4	46 184
III Maîtrise de la langue	%	15,4	31,5	38,4	4,7	7,0	2,9	100,0
	N	7 101	14 571	17 731	2 192	3 246	1 343	46 184

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,3	50,7	35,7		4,2	0,1	0,0	100,0
	N	4 285	23 397	16 510		1 944	47	1	46 184
1. Respect du sujet de rédaction	%	65,8	24,8	7,7	0,9	0,8	0,1	0,0	100,0
	N	30 374	11 439	3 564	424	348	34	1	46 184
2. Qualité de l'argumentation	%	15,8	28,4	22,1	19,4	12,0	1,9	0,5	100,0
	N	7 301	13 099	10 196	8 978	5 536	856	218	46 184
3. Intégration de connaissances littéraires	%	7,4	12,9	24,4	27,5	23,6	4,2	0,1	100,0
	N	3 411	5 949	11 271	12 696	10 900	1 917	40	46 184
II Structure du texte de l'élève	%	43,3	40,7	15,2		0,7	0,0	0,0	100,0
	N	20 007	18 818	7 021		320	14	4	46 184
4. Introduction et conclusion	%	22,5	33,8	29,6	11,3	2,4	0,3	0,1	100,0
	N	10 395	15 628	13 664	5 199	1 101	146	51	46 184
5. Développement	%	57,7	28,5	10,2	3,1	0,4	0,1	0,0	100,0
	N	26 654	13 174	4 721	1 412	167	44	12	46 184
III Maîtrise de la langue	%	15,4	31,5	38,4		4,7	7,0	2,9	100,0
	N	7 101	14 571	17 731		2 192	3 246	1 343	46 184
6. Vocabulaire	%	63,7	27,9	6,9	1,2	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	29 418	12 877	3 196	565	114	13	1	46 184
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,8	28,5	24,6	15,5	9,5	6,1	1,9	100,0
	N	6 354	13 183	11 370	7 158	4 402	2 836	881	46 184
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	14,7	22,9	19,8	15,4	12,1	8,9	6,2	100,0
	N	6 786	10 582	9 161	7 093	5 601	4 111	2 850	46 184

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Un étudiant peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2013-2014
(Ensemble des épreuves)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,7	79,6	83,3
Nbre d'étudiants ²	27 550	18 634	46 184

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

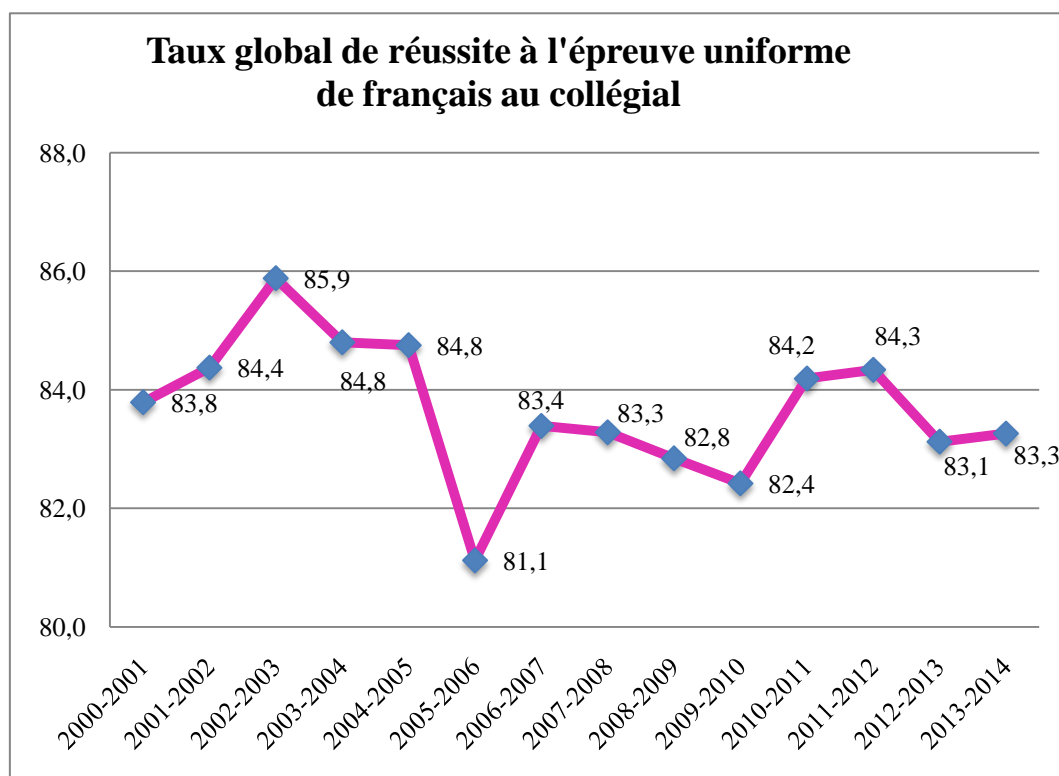
Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,2	95,0	95,7
II Structure du texte de l'élève	99,3	99,2	99,3
III Maîtrise de la langue	87,6	82,0	85,3
Nbre d'étudiants ²	27 550	18 634	46 184

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Un étudiant peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).*

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1
2013-2014	83,3

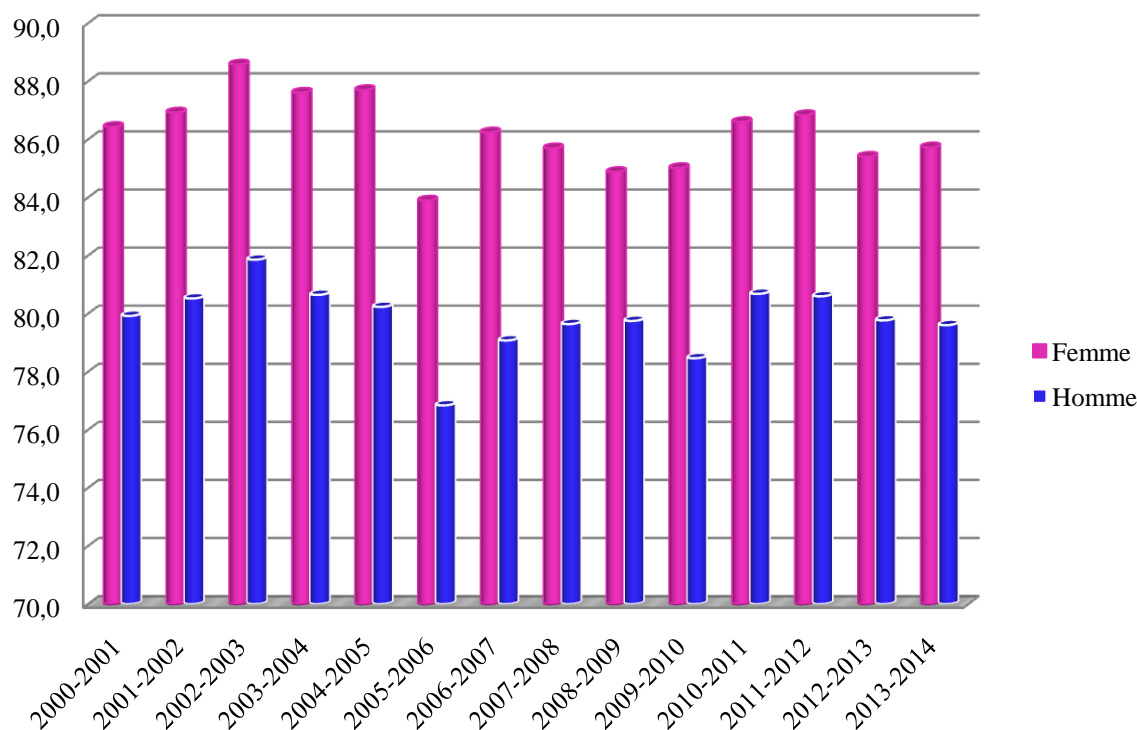


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
 Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7
2011-2012	86,8	80,6
2012-2013	85,4	79,8
2013-2014	85,7	79,6

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2013
(18 décembre 2013)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	24 759	88,0

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,0
II Structure du texte de l'élève	99,5
III Maîtrise de la langue	89,6
Nbre d'étudiants	24 759

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Les liaisons dangereuses de Pierre Choderlos de Laclos	6 265	25,3	87,4
2- La passante d'Émile Nelligan et À une passante de Charles Baudelaire	3 218	13,0	82,8
3- Une belle mort de Gil Courtemanche et Le vrai monde? de Michel Tremblay	15 276	61,7	89,3
Total	24 759	100,0	88,0

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2013
(18 décembre 2013)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	10,5	54,8	31,7	3,0	0,1	0,0	100,0
	N	2 604	13 566	7 838	732	19	0	24 759
II Structure du texte de l'élève	%	45,9	39,5	14,1	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	11 361	9 787	3 481	123	6	1	24 759
III Maîtrise de la langue	%	17,8	34,2	37,6	3,4	5,0	2,0	100,0
	N	4 403	8 468	9 316	837	1 247	488	24 759

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	10,5	54,8	31,7		3,0	0,1	0,0	100,0
	N	2 604	13 566	7 838		732	19	0	24 759
1. Respect du sujet de rédaction	%	69,0	23,5	6,2	0,6	0,5	0,1	0,0	100,0
	N	17 096	5 827	1 546	141	136	13	0	24 759
2. Qualité de l'argumentation	%	18,3	31,1	21,9	17,7	9,5	1,2	0,3	100,0
	N	4 527	7 704	5 423	4 374	2 363	302	66	24 759
3. Intégration de connaissances littéraires	%	8,1	13,8	26,2	27,2	21,3	3,4	0,1	100,0
	N	2 015	3 417	6 487	6 732	5 263	830	15	24 759
II Structure du texte de l'élève	%	45,9	39,5	14,1		0,5	0,0	0,0	100,0
	N	11 361	9 787	3 481		123	6	1	24 759
4. Introduction et conclusion	%	24,5	34,0	28,9	10,4	2,0	0,2	0,1	100,0
	N	6 056	8 423	7 149	2 564	491	51	25	24 759
5. Développement	%	59,5	27,7	9,6	2,7	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	14 726	6 861	2 383	680	85	21	3	24 759
III Maîtrise de la langue	%	17,8	34,2	37,6		3,4	5,0	2,0	100,0
	N	4 403	8 468	9 316		837	1 247	488	24 759
6. Vocabulaire	%	63,5	28,3	6,9	1,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	15 717	7 010	1 702	267	57	5	1	24 759
7. Syntaxe et ponctuation	%	14,9	29,7	24,2	15,3	9,2	5,0	1,6	100,0
	N	3 697	7 348	5 999	3 796	2 279	1 238	402	24 759
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	17,1	26,1	20,8	14,8	10,7	6,7	3,8	100,0
	N	4 238	6 464	5 151	3 658	2 641	1 662	945	24 759

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2013
(18 décembre 2013)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	90,1	84,7	88,0
Nbre d'étudiants	15 026	9 733	24 759

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,4	96,3	97,0
II Structure du texte de l'élève	99,5	99,4	99,5
III Maîtrise de la langue	91,5	86,7	89,6
Nbre d'étudiants	15 026	9 733	24 759

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
 Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2014
(14 mai 2014)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	18 696	79,5

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,3
II Structure du texte de l'élève	99,2
III Maîtrise de la langue	81,6
Nbre d'étudiants	18 696

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Guerre de François-Marie Arouet, dit Voltaire et Depuis six mille ans la guerre de Victor Hugo	3 342	17,9	76,4
2- Tout bouge autour de moi de Dany Laferrière	9 398	50,3	76,6
3- Menaud, maître-draveur de Félix-Antoine Savard et Maria Chapdelaine de Louis Hémon	5 955	31,9	85,8
7- Florence de Marcel Dubé	1	0,0	100,0
Total	18 696	100,0	79,5

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2014
(14 mai 2014)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	8,5	47,5	39,4	4,6	0,1	0,0	100,0
	N	1 581	8 872	7 360	869	13	1	18 696
II Structure du texte de l'élève	%	42,2	41,6	15,4	0,7	0,0	0,0	100,0
	N	7 892	7 784	2 872	138	7	3	18 696
III Maîtrise de la langue	%	13,4	29,1	39,0	6,0	8,7	3,7	100,0
	N	2 505	5 448	7 294	1 122	1 628	699	18 696

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	8,5	47,5	39,4		4,6	0,1	0,0	100,0
	N	1 581	8 872	7 360		869	13	1	18 696
1. Respect du sujet de rédaction	%	64,5	25,3	8,2	1,0	0,8	0,1	0,0	100,0
	N	12 056	4 739	1 541	193	156	10	1	18 696
2. Qualité de l'argumentation	%	13,7	26,1	22,5	21,2	13,8	2,2	0,5	100,0
	N	2 566	4 875	4 199	3 968	2 585	417	86	18 696
3. Intégration de connaissances littéraires	%	7,0	12,3	22,7	27,7	25,6	4,5	0,1	100,0
	N	1 318	2 304	4 248	5 180	4 792	843	11	18 696
II Structure du texte de l'élève	%	42,2	41,6	15,4		0,7	0,0	0,0	100,0
	N	7 892	7 784	2 872		138	7	3	18 696
4. Introduction et conclusion	%	21,5	34,4	29,8	11,4	2,6	0,3	0,1	100,0
	N	4 013	6 428	5 563	2 136	478	59	19	18 696
5. Développement	%	57,1	28,9	10,3	3,2	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	10 683	5 411	1 926	589	62	17	8	18 696
III Maîtrise de la langue	%	13,4	29,1	39,0		6,0	8,7	3,7	100,0
	N	2 505	5 448	7 294		1 122	1 628	699	18 696
6. Vocabulaire	%	65,1	27,0	6,5	1,2	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	12 163	5 050	1 214	227	40	2	0	18 696
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,1	28,5	25,5	15,3	9,3	6,6	1,8	100,0
	N	2 447	5 321	4 759	2 864	1 741	1 231	333	18 696
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	12,4	19,5	18,7	15,9	13,6	11,0	8,9	100,0
	N	2 319	3 640	3 497	2 971	2 552	2 051	1 666	18 696

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2014
(14 mai 2014)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	82,3	75,7	79,5
Nbre d'étudiants	10 798	7 898	18 696

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,8	94,6	95,3
II Structure du texte de l'élève	99,2	99,2	99,2
III Maîtrise de la langue	84,2	78,0	81,6
Nbre d'étudiants	10 798	7 898	18 696

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
 Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2014
(13 août 2014)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 729	66,1

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	86,9
II Structure du texte de l'élève	97,8
III Maîtrise de la langue	72,2
Nbre d'étudiants	2 729

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Lamento : la chanson du pêcheur de Théophile Gautier et Ma morte vivante de Paul Éluard	571	20,9	70,2
2- Variations énigmatiques d'Éric-Emmanuel Schmitt	1 166	42,7	67,8
3- Les demi-civilisés de Jean-Charles Harvey et Le torrent d'Anne Hébert	992	36,4	61,8
Total	2 729	100,0	66,1

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2014
(13 août 2014)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	3,7	35,1	48,1	12,6	0,5	0,0	100,0
	N	100	959	1 312	343	15	0	2 729
II Structure du texte de l'élève	%	27,6	45,7	24,5	2,2	0,0	0,0	100,0
	N	754	1 247	668	59	1	0	2 729
III Maîtrise de la langue	%	7,1	24,0	41,1	8,5	13,6	5,7	100,0
	N	193	655	1 121	233	371	156	2 729

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	3,7	35,1	48,1		12,6	0,5	0,0	100,0
	N	100	959	1 312		343	15	0	2 729
1. Respect du sujet de rédaction	%	44,8	32,0	17,5	3,3	2,1	0,4	0,0	100,0
	N	1 222	873	477	90	56	11	0	2 729
2. Qualité de l'argumentation	%	7,6	19,1	21,0	23,3	21,5	5,0	2,4	100,0
	N	208	520	574	636	588	137	66	2 729
3. Intégration de connaissances littéraires	%	2,9	8,4	19,6	28,7	31,0	8,9	0,5	100,0
	N	78	228	536	784	845	244	14	2 729
II Structure du texte de l'élève	%	27,6	45,7	24,5		2,2	0,0	0,0	100,0
	N	754	1 247	668		59	1	0	2 729
4. Introduction et conclusion	%	11,9	28,5	34,9	18,3	4,8	1,3	0,3	100,0
	N	326	777	952	499	132	36	7	2 729
5. Développement	%	45,6	33,1	15,1	5,2	0,7	0,2	0,0	100,0
	N	1 245	902	412	143	20	6	1	2 729
III Maîtrise de la langue	%	7,1	24,0	41,1		8,5	13,6	5,7	100,0
	N	193	655	1 121		233	371	156	2 729
6. Vocabulaire	%	56,4	29,9	10,3	2,6	0,6	0,2	0,0	100,0
	N	1 538	817	280	71	17	6	0	2 729
7. Syntaxe et ponctuation	%	7,7	18,8	22,4	18,2	14,0	13,4	5,3	100,0
	N	210	514	612	498	382	367	146	2 729
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	8,4	17,5	18,8	17,0	15,0	14,6	8,8	100,0
	N	229	478	513	464	408	398	239	2 729

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2014
(13 août 2014)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	69,3	60,7	66,1
Nbre d'étudiants	1 726	1 003	2 729

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	88,2	84,5	86,9
II Structure du texte de l'élève	97,8	97,8	97,8
III Maîtrise de la langue	74,4	68,2	72,2
Nbre d'étudiants	1 726	1 003	2 729

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science,
 Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2014 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2013-2014.xlsx).*

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit : A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant : 0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; =>31 = f.

Pour réussir au critère III- Maîtrise de la langue, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien	Bien	Assez bien	Suffisant	Insuffisant	Très faible	Nul
A	B	C+	C	D	E	F

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.

**Enseignement
supérieur,
Recherche et Science**

Québec

